

**Recension de: Jamie Dow, Passions and Persuasion in
Aristotle's Rhetoric, Oxford, Oxford University Press,
2015, ISBN : 978-0-19-871626-6**

Olivier Renault

► **To cite this version:**

Olivier Renault. Recension de: Jamie Dow, Passions and Persuasion in Aristotle's Rhetoric, Oxford, Oxford University Press, 2015, ISBN : 978-0-19-871626-6. 2017, pp.134-136. 10.2143/RPL.115.1.3239891 . hal-01661846

HAL Id: hal-01661846

<https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-01661846>

Submitted on 12 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jamie DOW, *Passions and Persuasion in Aristotle's Rhetoric*, Oxford, Oxford University Press, 2015, ISBN : 978-0-19-871626-6.

Quel rôle doit-on donner aux passions dans la *Rhétorique* ? Jamie Dow entend approfondir les débats déjà vigoureux sur cette question en reconstituant la manière dont Aristote *doit* concevoir l'émotion pour en légitimer un usage « technique », cet ouvrage étant l'occasion pour l'auteur de reprendre une partie de ses travaux déjà publiés sous formes d'articles.

La thèse globale de l'ouvrage est la suivante : Aristote propose une version « normative » de la rhétorique (p. 1., p. 10) ; elle n'est pas axiologiquement neutre au regard des moyens utilisés pour produire la persuasion, sans pourtant se confondre avec l'éthique. La rhétorique est une technique du discours fondée sur une expertise des moyens de produire la *pistis* chez son auditoire, dont les *pathè* correctement comprises sont une partie. La norme permettant d'évaluer l'expertise rhétorique est la capacité de l'enthymème à donner à l'auditeur lui-même les moyens d'être convaincu par l'argument.

La première partie détaille les critères de cette normativité rhétorique. Une première approche consiste à identifier les cibles d'Aristote. Sans prétendre à la nouveauté, l'A. se concentre au ch. 1 sur les figures de Gorgias et de Thrasymaque d'une part, et de Platon d'autre part, dont les positions sont présentées succinctement. Contrairement aux premiers pour qui la rhétorique est un outil d'influence et d'illusion afin d'exercer un pouvoir décisionnaire sur l'auditoire, indépendamment du contenu du discours, Aristote propose une rhétorique certes puissante, mais qui doit aussi donner à l'auditoire les moyens d'atteindre par lui-même une conclusion fondée (p. 18). Et contrairement à Platon (ch. 4), pour qui, dans le *Gorgias* et le *Phèdre*, la technicité de la rhétorique requiert la connaissance du vrai et du bien pour l'âme des interlocuteurs, Aristote admet que la technique rhétorique peut s'accommoder de la possibilité du jugement faux d'une part (p. 77), et qu'elle repose sur des *endoxa*, prémisses communément admises (p. 79). Cette double opposition s'explique par deux arguments, élaborés respectivement aux chapitres 2 et 3. Tout d'abord (ch. 2) le cœur de la rhétorique est de pourvoir des *pisteis*, des « preuves ». Le sens de *pistis* est longuement discuté (p. 37 sq.) : il est compris non comme un simple état de « persuasion », mais comme une « conviction correctement fondée » ('proper grounds for conviction' p. 34 sq.). Le mode de production de la *pistis* (p. 50) au sein d'un enthymème permet de distinguer Aristote de ses prédécesseurs, notamment à travers la proximité de la rhétorique et de la dialectique (p. 56-57). Le court chapitre 3 donne une autre raison de différencier Aristote : la rhétorique aurait pour objectif de bien faire fonctionner la cité dans ses délibérations et jugements. Le premier livre de la *Rhétorique* donnerait à cette activité une finalité politique : « aider les citoyens à bien raisonner à partir de prémisses (...) potentiellement vraies » (p. 67). Prémisses implicites, concède l'A., et auquel on objectera qu'elle risque de contredire le ch. 1 où l'A. se défendait de faire de la rhétorique une « éthique ». Cette objection est néanmoins bien prise en compte au ch. 5 (p. 88-89), où l'A. explique qu'en incluant les preuves par les passions et par le caractère, Aristote ne souhaite ni améliorer la moralité de l'auditoire (*contra* Engberd-Pedersen), ni ne cède simplement au pragmatisme du discours efficace (*contra* Rapp).

La seconde partie explique à quel titre les preuves par le caractère et les passions répondent aux réquisits de cette rhétorique nouvelle. Le ch. 6 donne des exemples d'inférences faisant intervenir le caractère de l'orateur ou une passion en tant que prémisses crédibles, plutôt qu'un *logos*, rendant la conclusion convaincante. Le problème semble aisément réglé (p. 101-103) dans la mesure où la prémisses est un élément directement impliqué dans le contenu ou la fonction de la conclusion (ce qui n'est sans doute pas si évident à la lecture du livre II). Le chapitre 7 reprend le même problème, mais en confrontant textuellement la condamnation des émotions en rhétorique en I, 1 (1354a24-6) et leur examen en II, 1-11 en général. Ce chapitre plus convaincant explique en quoi les émotions de peur, de pitié et de « diffamation » (*diabolè*) désignent davantage des activités (p. 111 sq.) ou des mises en scène utilisées par l'ancienne rhétorique, et ne recourent pas les émotions convoquées plus loin au livre II ; leur condamnation en I.1 n'est donc pas un obstacle à un usage technique de ces mêmes émotions. Un

élément commun ressort de ces deux chapitres : pour que l'usage des *pathè* soit technique, selon l'A., il faut que l'émotion elle-même révèle une « attitude engagée » ('committal-attitude') du sujet envers la représentation qu'il a de la réalité. Tel est l'un des défis de la troisième partie.

La définition des *pathè* en *Rhétorique* II constitue l'enjeu capital de l'ouvrage, et en particulier l'articulation des *pathè* avec le plaisir et la douleur d'une part, et le jugement (*krisis*) d'autre part. Peut-on donner une définition des *pathè* telle qu'elle puisse expliquer en quoi le rhéteur peut en faire un usage technique ? Les présupposés seraient les suivants : une émotion a) est un état psychophysologique plaisant ou douloureux (ou mixte), b) intentionnel, c) par lequel le sujet est engagé dans la représentation qu'il a de la réalité. Le ch. 9 montre que les *pathè* ont une relation nécessaire au plaisir et/ou à la douleur (on regrettera parfois l'ambiguïté des expressions : les *pathè* « sont des plaisirs/douleurs » (p. 149) ; « sont des états de plaisirs/douleurs » (p. 155) ; « impliquent plaisir/douleur » (p. 160)). Cette « implication » nécessaire n'est pas une relation d'espèce au genre, mais s'explique par l'unicité du principe (plaisir/douleur) à l'œuvre dans diverses expériences émotives (p. 178). L'A. souligne que cette explication unitaire de l'émotion suppose la dimension intrinsèquement intentionnelle et représentationnelle de plaisir/douleur (*contra* Fortenbaugh, p. 159-161). Le ch. 10 concerne naturellement la seconde dimension, cognitive, de l'émotion. Selon l'A. l'émotion est le produit de l'exercice d'une *phantasia* active, impliquant « l'affirmation » que ce qui apparaît est bien ce à quoi le sujet adhère (p. 183). Dans le sillage de Nussbaum, l'A. tente ainsi d'inclure une dimension doxastique et intentionnelle forte dans l'émotion. Selon l'A., sans être une *doxa* coupée du plaisir et de la peine dans l'émotion, le *phantasma* à l'œuvre dans l'émotion ne saurait simplement être une apparence, mais contient une dimension d'engagement du sujet (p. 199) dans ce qui apparaît, la rendant potentiellement conflictuelle avec les productions de la *doxa*, voire du *noûs* (p. 213-223).

Cette synthèse est clairement écrite et argumentée, et même si elle ne s'intéresse pas à la spécificité de chacune des *pathè* évoquées, notamment au livre II, elle présente des arguments importants sur la valeur cognitive des émotions dans la *Rhétorique*.

Olivier RENAUT
Université Paris-Nanterre
olivier.renaut@u-paris10.fr